



DONATION DE BIENS IMMOBILIERS

Liste des pièces à fournir

En ce qui concerne la donatrice/ le donateur/les donateurs

- Renseignements : profession, adresse postale, situation maritale, adresse mail et numéro de téléphone
- Copie intégrale du livret de famille
- Copie du contrat de mariage/ PACS
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- RIB
- En ce qui concerne chacun des donataires
- Renseignements : profession, adresse postale, situation maritale, adresse mail et numéro de téléphone
- Copie de l'éventuel contrat de mariage ou contrat de PACS
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- RIB

En ce qui concerne les éventuels dons manuels ou donations antérieurs

- La copie de toute déclaration de don manuel ou de tout acte de donation au profit d'un seul, de plusieurs ou de tous les donataires
- À défaut, la confirmation qu'aucun don manuel ou aucune donation n'a été consenti par la donatrice/ le donateur/ les donateurs avant la donation-partage envisagée.

En ce qui concerne le bien immobilier donné

- La copie du titre de propriété
- Deux estimations récentes réalisées par des professionnels de l'immobilier local
- Si bien en copropriété : nom et adresse du syndic de copropriété
- Si bien loué : copie du bail en cours
- Attestation signée par le donateur d'absence de prêt ou du parfait remboursement total du prêt souscrit pour l'acquisition ou refinancement du bien objet de la donation. À défaut accord de la banque